



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2015/009

Genève, le 24 février 2015

CONCERNE:

Certificat de louanges décerné par le Secrétaire général

1. En 2002, le Secrétariat a annoncé aux Parties l'introduction de certificats de louanges qui seraient décernés à la discrétion du Secrétaire général pour reconnaître les actions exemplaires en matière de lutte contre la fraude.
2. Le dernier de ces certificats a été décerné aux autorités sud-africaines qui ont participé à l'Opération Whisper, une opération secrète aux multiples facettes destinée à lutter contre le braconnage des rhinocéros et le commerce illégal de corne de rhinocéros, qui s'est déroulée en Afrique du Sud entre décembre 2011 et mai 2012.
3. Le Service de police de l'Afrique du Sud, l'Autorité judiciaire nationale sud-africaine et Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife ont reçu un Certificat de louanges du Secrétaire général de la CITES pour leurs activités collectives exemplaires au cours de l'Opération Whisper, qui a conduit à l'identification et à l'infiltration de deux syndicats du crime organisé impliqués dans le braconnage des rhinocéros et le commerce international illégal de corne de rhinocéros, l'arrestation de membres de ces syndicats, la mise en œuvre de poursuites judiciaires à leur encontre qui ont débouché sur des condamnations et le déclenchement de procédures pour confisquer leurs biens.
4. L'Opération Whisper a mis en évidence l'importance d'une étroite collaboration entre les agences ainsi que du recours à des techniques d'enquête spécialisées pour lutter contre les syndicats du crime organisé impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages.
5. Les certificats ont été remis à Genève le 14 février 2015 à l'occasion de la séance de dialogue ministériel organisée par la CITES à l'intention des principaux États concernés par le commerce illégal de corne de rhinocéros. Mme Edna B. Molewa, ministre sud-africaine des affaires environnementales, a reçu les trois certificats au nom des autorités concernées.
6. La liste des précédents lauréats des Certificats de louanges du Secrétaire général peut être consultée sur le site Internet de la CITES, à l'adresse suivante : http://www.cites.org/fra/disc/certificate_commend.php.